

ACSRT/Incident-Preliminary-Analysis-002-2016

Alger, le 11 Janvier 2016

Analyse Préliminaire

Kidnapping d'une ressortissante à Tombouctou-Mali

I. L'INCIDENT

Le 08 Janvier 2016, une ressortissante suisse, nommée Béatrice Stockly (photo ci-contre), habitant dans la ville de Tombouctou a été enlevée à son domicile. Selon plusieurs sources, les ravisseurs se sont présentés au domicile de la victime, qui leur a ouvert sa porte.



II. LES AUTEURS

A ce jour, ce rapt n'a toujours pas été revendiqué. Toutefois, 2 sources l'attribue aux groupes terroristes : selon, la 1^{ère} source¹, s'exprimant au conditionnel, l'attribue à l'Emirat du Sahara, qui est une phalange d'AQMI, quant à la seconde², de manière vague, elle l'attribue aux « ...terroristes djihadistes ».

Il est utile de préciser que les kidnappings d'occidentaux sont fréquents dans la partie septentrionale du Mali. Le rapt contre paiement de rançon constitue un moyen de financement des groupes terroristes présents, notamment : AQMI, El-Mourabitoune et Ançar Dine.

CONTEXTE

Il est important de relever que ce rapt se déroule, dans un contexte dans lequel :

- La Suisse a déconseillé à ses ressortissants de se rendre ou de séjourner au Mali³ ;
- Mme Béatrice Stockly, impliquée dans des actions sociales en faveur de la population, a été enlevée une première fois, dans la même ville, le 15 Avril 2012 par le groupe terroriste Ansar Dine. Elle a recouvré la liberté le 24 Avril 2012, soit

¹<http://fr.alakhbar.info/10842-0-Nord-Mali-LEmirat-du-Sahara-serait-derriere-le-kidnapping-de-la-suisse.html>

²<http://maliactu.net/enlevement-dune-suisse-au-mali-la-piste-jihadiste-confirmer/>

³<https://www.dfae.admin.ch/eda/fr/dfaerepresentations-et-conseils-aux-voyageurs/mali.html>

9 jours de captivité. Sa libération était intervenue contre le versement d'une rançon, avaient affirmé plusieurs sources de sécurité. Mais un médiateur burkinabè et un responsable d'Ansar Dine avaient démenti l'information. Elle a toujours refusé de quitter Tombouctou, malgré un 1^{er} kidnapping et un avertissement d'Ançar Dine qui avait posé une condition à sa libération, à savoir : « qu'elle ne revienne plus chez nous »⁴ ;

- Il a noter aussi que le kidnapping intervient un jours avant une vidéo mise en ligne samedi et présentée comme ayant été tournée le 17 décembre 2015, dans la quelle Aqmi presse les gouvernements suédois et sud-africain d'accéder à ses revendications pour obtenir leur libération et s'inquiète de la possible "interférence d'une tierce partie", les dissuadant d'"utiliser le gouvernement français comme médiateur".
- Le Mali a décrété un état d'urgence sur l'ensemble du territoire national.

⁴<http://maliactu.net/enlevement-dune-suisse-ssesse-au-mali-la-piste-jihadiste-confirmee/>